

# REGARDS

Le journal d'information des personnels du CH du Quesnoy  
et des EHPAD de Caudry, Vauban, Landrecies et Solesmes

Sept 2019 - N°22

Les vacances d'été sont terminées et la rentrée s'annonce chargée au regard des nombreux textes de loi parus cet été et notamment la loi d'organisation et de transformation de notre système de santé du 24 juillet et la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 Août.

Dans les axes de la loi sur la santé, le virage numérique est une priorité pour l'accès aux données de santé et pour le déploiement de la télémédecine. Ceci ne peut se faire que dans un cadre hyper sécurisé et nous oblige à nous mettre rapidement en conformité avec le RGPD (règlement européen de protection des données). Le Dossier Patient Informatisé doit être fiable afin de pouvoir alimenter en partie les DMP (dossier médical personnel), transmettre des données vers les professionnels des établissements de soins ou des EHPAD dans le cadre de parcours de soins gradués et protocolisés. Pour ce faire nous sollicitons des aides financières à travers le programme HopEn.

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, nous souhaitons mieux faire connaître notre établissement dont la notoriété est reconnue très largement. Portes ouvertes, réseaux sociaux, réunions avec les partenaires sur le territoire sont autant d'occasion de promouvoir les activités et d'échanger sur l'offre sanitaire et surtout sur l'accès aux soins de premier recours et sur les actions de prévention prioritaires.

Je compte sur l'implication de tous et remercie l'ensemble des professionnels pour leur investissement professionnel au quotidien auprès des patients, des résidents, des usagers.

Bonne rentrée à tous.

Régine DELPLANQUE



## SOMMAIRE

2. Cérémonie d'inauguration pour célébrer la fin des travaux / Clin d'oeil sur le bâtiment Les Chênes et le service UHR
3. Démarche qualité dans le cadre du GHT / Les Accueils de Jour ouvrent leurs portes
4. Sensibilisation Environnementale
5. Plan blanc et gestion de crise / Sérialisation des médicaments
6. Spasticité : quand les muscles sont incontrôlables
7. HOP'EN : transition numérique
8. La Semaine de la sécurité des patients / Médiation animale dans les EHPAD
9. Portrait du nouveau Directeur délégué médico-social / Culture et Santé 2019-2020
10. Portrait du Dr A. NKURUNZIZA, médecin gériatre / L'ESPREAD se déploie / Les réseaux sociaux
11. Portrait du Dr D. DZEING-ELLA, médecin dans le service de Soins de Suite / Nouveau Conseil de Vie Sociale aux Chênes
12. Magazine



Inauguration du Pavillon L. Thirionet et de la réhabilitation des Chênes le 21 juin 2019



Gros plan : Injection de toxine botulique



Centre hospitalier  
**Le Quesnoy**

# Le point sur ...

## Cérémonie d'inauguration pour célébrer la fin des travaux

Pour célébrer la fin des travaux d'une durée de 4 ans, une cérémonie d'inauguration du pavillon de rééducation Laurent THIRIONET et de la réhabilitation du bâtiment Les Chênes a été organisée le 21 juin dernier.

Mme Marie-Sophie LESNE, Présidente du Conseil de surveillance de l'établissement, Maire du Quesnoy et Vice présidente de la région Hauts-de-France, Mme Geneviève MANNARINO, Vice présidente du Département du Nord, M. Olivier ROVERE, représentant l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France étaient présents pour l'occasion.



Terrasse de l'Unité d'Hébergement Renforcée

La plaque inaugurale du Pavillon L. THIRIONET attestant de l'évènement a été dévoilée sous les applaudissements des invités. Une visite des deux bâtiments guidée par Mme Régine DELPLANQUE, Directrice de l'établissement a ensuite été proposée avant de débiter son discours en hommage à M. Guy DUSAUTOIR, Directeur honoraire, pour l'ensemble du travail accompli pendant plus de 22 ans.



Laurent THIRIONET, multimédaillé paralympique

M. Laurent THIRIONET, multimédaillé paralympique, décrit comme la référence mondiale du cyclisme handisport qui a donné son nom au pavillon de rééducation fonctionnelle et de remise à l'effort, nous a confié « *Quand j'ai été contacté par le centre hospitalier, j'ai dit oui tout de suite. J'ai été flatté* ».

## Clin d'œil sur le bâtiment Les Chênes et le service UHR

Voilà un peu plus d'un an que le premier étage du bâtiment Les Chênes a fait peau neuve avec l'ouverture du service UHR et du service USLD. S'en est suivie la fin des rénovations des deuxième et troisième étages.

Après cette rénovation et l'installation des services, il convient de remercier les résidents, les familles et l'ensemble du personnel fortement impliqués dans ce gigantesque chantier.

Depuis, le bâtiment Les Chênes a vu transformer sa capacité d'accueil avec 76 chambres particulières, et 2 chambres doubles sur les 3 étages (40 lits USLD et 40 lits EHPAD).



Couloir de déambulation du service UHR

Durant cette année, de nouveaux équipements ont été installés en UHR, notamment sur la terrasse avec l'installation de 2 jardins potager, bacs à fleurs, mobilier de jardin... L'aménagement du couloir de déambulation avec la réalisation de décorations durant les activités thérapeutiques avec les résidents, d'un mur sensoriel...

Au vu de l'investissement du personnel et de la satisfaction des usagers, le service d'UHR ne cesse de voir augmenter les demandes d'admissions.

### Petit rappel sur la répartition des étages

1<sup>er</sup> étage : USLD ET UHR - tél : 86 26

2<sup>nd</sup> étage : USLD et EHPAD - tél : 86 16

3<sup>ème</sup> étage : EHPAD - tél : 86 27

# Le point sur ...

## Démarche qualité dans le cadre du GHT

Toutes les démarches qualité du Groupement Hospitalier du territoire (GHT) ont un point de départ commun : permettre aux établissements de mettre en œuvre une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient, dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité (Art. L. 6132-1. CSP).

Le Projet Médical Partagé (PMP) définit la stratégie médicale du GHT et notamment les objectifs en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (Décret n°2016-524 du 27 avril 2016 - Art. R. 6132-3-1. CSP)

**La déclinaison au niveau de notre GHT se fait de la façon suivante :**

Création d'un comité de pilotage pour le management de la qualité et de la gestion des risques (6 réunions en 2018 et 2 en 2019). L'objectif est de préparer la prochaine certification HAS, V 2020, qui se tiendra au premier semestre 2021 avec une évaluation pour chaque site et une évaluation au niveau du GHT.

**Élaboration d'une politique commune du GHT avec 3 axes :**

- Entrer dans une démarche de certification commune,
- Développer la solidarité et le partage inter établissement,
- Gérer des nouveaux risques et défis.

**Création de 6 sous-groupes** (avec deux établissements pilotes à chaque groupe) :

Le risque infectieux, les droits des patients, le parcours patient, l'identitovigilance, le dossier patient, la prise en charge médicamenteuse.

**Le Centre Hospitalier du Quesnoy co-pilote avec le CH de Sambre-Avesnois la thématique sur les droits des patients.**

Le groupe s'est réuni et concentre ses actions sur le respect des droits des patients lors des transferts d'un établissement à un autre (choix de la structure, dignité, information,...).

**Mise en place d'un dispositif pour l'analyse des événements indésirables transversaux entre établissements du GHT :**

Transmission de la FEI à l'établissement à l'origine de l'évènement et création d'un dispositif pour l'analyse de l'évènement (en cours d'élaboration).

*Trois personnes ont été identifiées pour notre établissement pour participer à ce dispositif (docteur Pascale COLEAUX, Karine RATTE, Françoise MOURA).*

## Les Accueils de Jour ouvrent leurs portes

*Les accueils de jour de Caudry et Solesmes ont respectivement organisé leurs journées Portes Ouvertes les samedis 25 mai et 6 juillet derniers. Sur les deux sites, ces journées ont été une véritable réussite.*

Le but de ces portes ouvertes est de promouvoir et faire connaître le dispositif aux familles et partenaires du territoire.

Rappelons que les accueils de jour ont pour vocation de **recevoir à la journée des personnes résidant à leur domicile, atteintes d'une pathologie de type maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés**. Entourées par une équipe spécialisée et formée, les personnes accueillies bénéficient de diverses prestations, activités, stimulation. L'accueil de jour assure également le transport dans la limite d'une zone géographique définie.

**Au-delà des bienfaits pour la personne accueillie, ce dispositif a également pour vocation de soulager les aidants familiaux et permettre le maintien à domicile.**

Afin d'œuvrer à la réussite de ces journées, les personnels de Caudry et Solesmes, ainsi que les personnes accueillies s'étaient, depuis plusieurs semaines, activement investies dans les préparations. Des activités avaient été organisées autour d'ateliers manuels pour confectionner panneaux photos, objets, décoration et ateliers de cuisine sucré/salé.

Les visiteurs ont été accueillis par l'ensemble des équipes (ASG, cadres de santé, psychologues, ainsi que Mme MILLEVILLE, directrice adjointe des établissements). Ils ont pu évoquer leur situation et leurs difficultés dans la prise en soins quotidienne de leur proche aidé.

Le samedi 5 octobre, c'est au tour de la résidence Vauban de présenter le fonctionnement de l'accueil de jour du Quesnoy.

# C'est dans l'air...

## Sensibilisation Environnementale

### Recyclage

Le recyclage des matières plastiques est un axe stratégique du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. À ce titre, nous vous rappelons que les bouteilles en plastique sont recyclables et qu'une filière d'évacuation en sacs verts, leur est dédiée.

Pour mémoire, vous pouvez vous référer au protocole :

PR/GLF/020 – circuit des déchets / l'affiche : IT/IPE/001 – Organisation du tri des déchets

### Gaspillage alimentaire

On parle de gaspillage alimentaire lorsqu'on jette de la nourriture encore comestible, à n'importe quelle étape de la vie du produit (de la production à sa distribution, son stockage ou sa consommation).

#### Quelques points de vigilance sur le sujet :

- L'établissement met à votre disposition des bouteilles d'eau qui sont souvent entamées et jetées. Partez avec votre bouteille entamée.
- Évaluer au mieux votre besoin en nourriture pour éviter de mettre à la poubelle l'excédent.



**En 2018, nous avons consommé 163 200 bouteilles d'1 litre. En jetant un fond d'eau à moitié de l'étiquette soit environ 20% du contenu, on obtient un gaspillage de 32 640 litres d'eau potable sur une année.**

### Gaspillage de ressources



- Éteins ta lumière, ce n'est pas Versailles ici !
- Coupe l'eau !
- Éteins le radiateur quand tu ouvres la fenêtre !

*Souvenez-vous de ces phrases qu'on vous martelait quand vous étiez enfants. Alors, pour les grands enfants que nous sommes maintenant, gardons les bons réflexes sur notre lieu de travail !*

- Les vestiaires sont très souvent laissés allumés. En attendant la mise en place de détecteurs de présence pour la lumière, pensez à éteindre systématiquement après votre passage.
- N'imprimez que l'indispensable !
- Limiter autant que possible l'utilisation des gobelets en plastique en favorisant l'utilisation des gobelets réutilisables ou des verres.

**En 2018, nous avons utilisé 2400 ramettes de papiers, ce qui correspond à une consommation de 4,8 ramettes de papier par agent. Soit pour une moyenne de 30 ramettes pour un arbre, une consommation de 80 arbres par année. Pour les impressions indispensables, certaines de nos imprimantes disposent de bacs de stockage dans lesquels on peut placer du papier recyclé.**

### Plan de mobilité

Un diagnostic est réalisé afin d'optimiser les déplacements liés à l'activité de notre établissement sur le territoire, en valorisant les moyens de déplacements les plus durables. Le plan de déplacement d'entreprise ou PDE, parfois appelé aussi plan de mobilité est un outil qui permet de recueillir toutes les données sur nos habitudes de déplacement. Vous avez été invités durant

cet été à répondre à un questionnaire dont les résultats permettront de vous faire des propositions concrètes.

**Notre établissement participe à son échelle à l'économie locale, en valorisant autant que possible les circuits courts. Cependant restons conscients que nous sommes les acteurs de cet établissement, sans lesquels aucune des actions proposées ne peut fonctionner.**

# Du nouveau...

## Plan blanc et gestion de crise : sécurité des professionnels et des patients

Le Centre hospitalier du Quesnoy s'est doté d'un matériel ayant une double utilité :

- Un dispositif de protection des travailleurs isolés (PTI) au travers de DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé) ;
- Un dispositif d'alerte en cas de plan blanc ou autre alerte.

Ces deux dispositifs ont pour but la sécurité des professionnels et des patients.

Les PTI sont des téléphones (DECT) dotés d'un dispositif d'alerte manuel (bouton) et d'un dispositif d'alerte automatique (en fonction de la position du téléphone).

Le système réceptionne cette information et assure la localisation du travailleur. Cet évènement est ensuite diffusé vers les destinataires concernés. La mise en relation téléphonique assure une levée de doute directe, en l'absence de réponse la personne qui réceptionne l'appel se déplace dans la zone concernée.



### Qui ? quoi ? où ?

A chaque alarme, Le système identifie le travailleur en détresse, la nature de l'alarme (verticalité, bouton SOS...) et localise la personne en détresse. L'ensemble des informations sont diffusées aux destinataires afin d'optimiser les secours.

### Quels sont les professionnels concernés ?

L'ensemble des services concernés par des professionnels isolés (UCC, UHR, USLD, pool ménage, Soins externes, le service de Réhabilitation Respiratoire, EHPAD Les Chênes, médecins de garde...).

Le dispositif d'alerte permet quant à lui le déclenchement du plan blanc.

L'outil permet, suivant des scénarios prédéfinis, d'appeler à leur domicile automatiquement des personnels, soit suivant leur catégorie professionnelle (exemple les médecins et les IDE ou les IDE et les AS) ou selon leur lieu d'habitation (personnel résidant à moins de deux kilomètres de l'établissement). Le dispositif peut également diffuser un message d'alerte sur tous les postes des professionnels de l'établissement pour les informer d'une situation critique (attentat...).

A terme le dispositif pourra également être utilisé pour alerter sur d'éventuelles fugues de patients.

## Sérialisation des médicaments (lutte contre la falsification)

1 médicament sur 10 vendu dans le monde est une contrefaçon (site France MVO)

Depuis février 2019, les emballages des médicaments comportent un système d'inviolabilité afin de vérifier que la boîte n'a pas déjà été ouverte.

L'objectif est de détecter les effractions de boîtes et les éventuelles contrefaçons.

Notre pharmacie, qui a pour rôle désormais de garantir que le médicament n'est pas falsifié, va utiliser deux principes :

- Le contrôle visuel de la non-effraction de la boîte (emballage intact et scellé) ;
- Un lecteur pour scanner les codes à barres (datamatrix) qui interrogera une base nationale pour garantir que le numéro de série du médicament n'a pas déjà été utilisé (est unique) et que le médicament est authentique.

Cette mise en place ne se fera pas sans conséquences : acquisition d'outils informatiques, adaptation des locaux de pharmacie pour la réception, mobilisation des agents de pharmacie pour contrôler les boîtes une par une.



# Gros plan sur...

## 6

### Spasticité : quand les muscles sont incontrôlables Prise en charge des patients souffrant de spasticité musculaire

La toxine botulique est connue pour être utilisée dans le traitement des rides mais pas que ! En effet, ses propriétés sont également utilisées pour détendre et améliorer la souplesse des muscles suite à un problème neurologique.



Suite à un traumatisme de la moelle épinière (accident de la route), ou suite à un problème neurologique, AVC hémorragique / ischémique ou au cours d'une maladie neurodégénérative comme la sclérose en plaques, la plupart des patients présentent une exagération du tonus musculaire appelée « **spasticité** », qui aboutit souvent à une incapacité motrice.

**En conséquence, la spasticité prend la forme d'une raideur, de spasmes intenses, de contractures très fortes et très douloureuses des muscles.**

**Le traitement par toxine botulique** a un effet antalgique et limite les contractions musculaires.

*ex : Madame X est hémiplégique suite à un accident vasculaire cérébral.*

*La gêne fonctionnelle notamment de la marche engendre la raideur des muscles et l'empêche de poser le pied par le talon.*

*Un traitement par injection de toxine botulique lui est prescrit depuis plusieurs mois afin de récupérer de la flexion pendant les transferts (s'asseoir, se lever, marcher), de détendre les muscles, ajouter de la souplesse dans les mouvements permettant ainsi de poser le pied plus à plat et acquérir un meilleur équilibre et une marche moins fatigante.*



*Dr Jean TIERTANT, spécialisé en médecine physique et réadaptation*



Ce traitement est associé aux séances de kinésithérapie dont les bénéfices ne sont ressentis qu'en complément des injections de la toxine botulique et n'apporte qu'un soulagement transitoire.

L'effet de la toxine apparaît en 3 à 6 jours, avec un maximum d'efficacité à 3-6 semaines, pour une durée totale d'action de 3 à 6 mois.

Elle est injectée par voie intramusculaire, après repérage par électrostimulation (impulsions faibles), grâce à une aiguille qui permet à la fois la neurostimulation (stimule le muscle et vérifie que l'on est bien dans celui à injecter) et l'injection.

A chaque injection programmée, une réévaluation de la spasticité est effectuée pour éviter le surdosage.

#### Les effets indésirables

Le botox est généralement bien toléré. Des cas rares de forte dose injectée peuvent engendrer une hypotonie musculaire (diminution du tonus musculaire).

**Une trentaine de patients sur une année sont suivis dans le service de rééducation fonctionnelle et bénéficient du traitement par toxine botulique pour différentes pathologies. Majoritairement, les patients présentent une hémiplégie suite à un AVC, accident de la route ou domestique, traumatismes crâniens et rachidiens, maladies congénitales ou troubles de la moelle épinière.**

# On en parle...

## HOP'EN : transition numérique



La DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins) a lancé un programme national de transition numérique. Appelé « Hôpital numérique » de 2012 à 2017, il porte désormais le nom « HOP'EN » (Hôpital numérique ouvert sur son environnement), il constitue la nouvelle feuille de route nationale des systèmes d'information hospitaliers sur 5 ans.

Ce programme vise à s'assurer que les établissements sont en mesure de répondre aux enjeux technologiques d'aujourd'hui afin de proposer une offre de soins moderne adaptée aux challenges des GHT.

Ce programme porte sur différents axes, notamment :

- Améliorer les liens entre l'hôpital et les professionnels de santé de ville
- Faciliter les liens des établissements avec les patients



### MSSanté (Messagerie sécurisée entre les médecins)

Dans cette optique, notre établissement met actuellement en place l'**outil de messagerie sécurisée de santé** MSSanté afin d'améliorer les échanges entre les médecins de notre établissement et les médecins de ville, garantissant une confidentialité optimale sur les données médicales.

Ces échanges s'appuieront sur le système de cryptage/décryptage Apicrypt, déjà couramment utilisé par les médecins de ville.

### Prise de rendez-vous en ligne (pour les personnels et pour les patients)

La **prise de rendez-vous en ligne** est aussi un point sur lequel s'attarde le centre hospitalier.

Dans un premier temps, cet outil déjà opérationnel est mis à disposition des agents qui souhaitent prendre **rendez-vous avec le psychologue du travail**. Les agents bénéficient d'un accès sur le portail Keldoc pour demander eux-mêmes, en toute confidentialité, une consultation sans avoir besoin de passer par un intermédiaire.

Dans un second temps, cette solution sera déployée pour la prise de rendez-vous en ligne des patients avec les médecins des consultations externes de l'hôpital.

### Dématérialisation des moyens de paiement - Paiement en ligne

Les entités publiques doivent mettre à disposition de leurs usagers **un service de paiement en ligne permettant le règlement de leurs dettes** (par carte bancaire ou prélèvement).

Cet outil sera mis à disposition d'ici la fin d'année 2019 pour notre établissement.

Les avis de sommes à payer comporteront un lien permettant aux usagers d'accéder au portail de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) avec les références de paiement.

### Sécurité informatique RGPD et firewall

Le **règlement général sur la protection des données (RGPD)** est entré en application le 25 mai 2018. Depuis cette date, le service informatique, aidé du Responsable Sécurité du Système d'Information, Maxime Sauvage, travaille sur la mise en conformité de nos outils informatiques.

Un audit a été réalisé les 2 et 3 juillet 2019 afin de déterminer les points sensibles liés à la sécurité des données.

La réglementation reporte de nombreuses responsabilités sur l'établissement, en tant que responsable de traitement.

Il convient alors, pour chaque traitement de données, d'en déterminer la finalité, la nature des données conservées ainsi que les caractéristiques du cycle de vie associé (durée de conservation des données, destruction des données, archivage, maintien en condition de sécurité...).

### Firewall

La récente acquisition d'une solution de sécurisation des flux de communication sortants et entrants vers les infrastructures de l'établissement, certifié par l'ANSI (Agence Nationale de la Sécurité des systèmes d'Information), démontre l'implication de l'établissement dans la protection des données sensibles et personnelles confiées par ses patients et son personnel.

### Médiation animale dans les EHPAD

Depuis cet été, les résidents de l'EHPAD Vauban reçoivent la visite de l'association bénévole «La Pattoune d'or» dont le siège social est à Maubeuge.



Les premières séances se sont déroulées en présence d'un jeune labrador du nom de « Odell » et d'un papillon croisé cavalier king charles «Logan ».

Ces visites procurent une grande variété de stimulations grâce à l'animal, elles amusent et procurent du plaisir.

Des liens affectifs se créent avec les résidents, l'intervenant et l'équipe soignante.

D'autres visites sont programmées avec Pink, le pinsher, Galia, le croisé border et Eos, l'épagneul setter.

Au vu du succès rencontré, ces moments de plaisir et de partage seront déployés dans les autres EHPAD gérés par l'établissement.

# On en parle...

## La Semaine de la sécurité des patients

La Semaine de la sécurité des patients (SSP) se tiendra du 25 au 30 novembre 2019, pour la 9<sup>ème</sup> année.

Cette campagne de communication initiée dans le cadre du Programme national pour la sécurité des patients (PNSP 2013-2017), a pour objectif de sensibiliser professionnels et usagers aux réalités concrètes des risques en santé et de leur montrer comment chacun peut, par son action individuelle, contribuer à une meilleure sécurité des soins.



Suite au succès et à l'intérêt engendrés auprès des professionnels lors des 2 éditions précédentes (2015 et 2017), le Centre Hospitalier du Quesnoy proposera de nouveau aux professionnels de santé une « **Chambre des Erreurs** ».

**Cet atelier est ouvert à toutes les catégories professionnelles.**

Cet outil ludique et pédagogique permet de développer la culture qualité auprès des équipes, notamment en leur permettant :

- d'aborder des situations à risque pour le patient et d'améliorer la capacité à y faire face,
- d'acquérir et réactualiser des connaissances et des compétences,
- d'analyser ses pratiques professionnelles,
- de reconstituer des événements indésirables, de les comprendre et de mettre en œuvre les solutions d'amélioration,
- d'éveiller l'intérêt et de mobiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne du soin.

Les professionnels de santé, transformés en enquêteurs, ont pour mission de découvrir les erreurs volontairement placées par Mme Daisy BERGVIST, Pharmacienne en charge de la gestion des risques professionnels ; Mme Martine FREHAUT, IDE hygiéniste ; Mme Sylvie LECOLIER, Infirmière coordinatrice des Vigilances.



Les participants pourront évaluer leurs pratiques professionnelles dans 4 domaines :

- Prévention du risque infectieux,
- Identitovigilance,
- Matérovigilance,
- Prise en charge médicamenteuse.

**Cette année, la Chambre des Erreurs sera située au 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôpital Léon Schwarzenberg.**

Des informations complémentaires (organisation et horaires) seront diffusées aux Cadres de Santé et via le site intranet.



## Marc-Antoine HAMRIT, Directeur délégué médico-social



*Prise de fonction de Marc-Antoine HAMRIT, Directeur délégué secteur Médico-social au 2 septembre 2019*

**Après avoir assuré les fonctions de Qualiticien pendant 5 ans au Centre Hospitalier du Quesnoy, qu'est ce qui a motivé ce changement de parcours ?**

*Je pense que chacun cherche à évoluer et grandir tout au long de sa vie, sur le plan personnel et professionnel. Ma collaboration avec Françoise MOURA dans le déploiement de la démarche qualité sur le secteur médico-social pendant 5 ans m'a permis de mieux cerner les contours des organisations et le fonctionnement des structures médico-sociales.*

*En parallèle, j'ai été acteur sur des projets institutionnels portés par la direction au sein des EHPAD. Ces expériences m'ont fait prendre conscience de cette potentielle évolution. Après différents échanges avec ma famille et les professionnels du secteur, j'ai décidé d'entamer une reconversion professionnelle.*

**Quel cursus, quelle formation avez-vous suivi pour accéder à ce poste ?**

*Aux prémices de mon projet, je voulais déjà intégrer le Master 2 Management de l'innovation - Gestion des entreprises sanitaires et sociales à l'Institut d'Administration des Entreprises de Lille.*

*Le secteur médico-social est en pleine mutation. Les orientations des politiques publiques amènent les dirigeants à avoir de nouvelles visions sur la gestion des structures. Ce master m'a permis de comprendre le contexte dans lequel nous évoluons et d'ouvrir ma réflexion sur le champ des possibles dans ce secteur.*

**Quelles fonctions et quelles missions vous sont confiées ?**

*Mme DELPLANQUE, Directrice du Centre Hospitalier du Quesnoy, m'a confié la fonction de directeur délégué médico-social sur le Pôle médico-social. Mes missions vont se réaliser sur les EHPAD Vauban du Quesnoy et Pays de Mormal de Landrecies, le SPASAD et la Plateforme de répit.*

**Avez-vous des projets / objectifs dans l'organisation et la gestion de ces établissements ?**

*Le Centre Hospitalier du Quesnoy est ancré sur son territoire depuis des dizaines d'années et sa notoriété, notamment dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées, va bien au delà de sa simple zone géographique. Il est important de porter des projets pour les personnes âgées, leurs proches et pour les professionnels qui les accompagnent.*

*Nous avons une responsabilité de solidarité en tant qu'acteur majeur sur notre territoire et devons décliner nos valeurs qui sont la personne en priorité, le respect, l'empathie, l'éthique et le travail d'équipe. L'ouverture de nos structures sur l'extérieur est primordiale pour en assurer sa pérennité.*



### Culture et Santé 2019-2020

*«Sensibilisation aux arts du cirque et de la piste» est la discipline artistique pour laquelle nous avons candidaté et reçu un avis favorable et une subvention de la DRAC et l'ARS Hauts-de-France.*

Le projet intitulé «Bruits de couloir» se déroulera sur la période de septembre 2019 à juin 2020 dans les services identifiés (UCC, UHR, Rééducation fonctionnelle, Réadaptation cardiaque, réhabilitation respiratoire et l'EHPAD Les Chênes).

M. Vincent MOTTE, intervenant principal du projet et animateur-coordonateur au Cirque Le Boulon (Vieux-Condé) sera présent dans l'établissement à partir du mardi 17 septembre après-midi.

Le public concerné par ce projet sera constitué de patients, personnels, familles et visiteurs.

Les séances se dérouleront dans une salle dédiée, l'intimité de la chambre, ou le hall de l'Hôpital.

**L'ESPREAD n'est plus un programme expérimental et se déploie**

Créée en juin 2015 dans le cadre de l'expérimentation PAERPA (dont l'objectif était de renforcer la filière gériatrique du Valenciennois-Quercitain), l'Equipe Spécialisée de Prévention, Réadaptation et Education A Domicile dont l'objectif principal est de prévenir les conséquences de la chute chez le sujet âgé, portée par le SPASAD de l'établissement se pérennise et passe dans le droit commun à partir de janvier 2020 avec de nouvelles missions dédiées à un public plus large.

Le programme élargit son champ d'actions aux personnes à partir de 60 ans, polypathologiques et aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives type Parkinson, Sclérose En Plaques et maladies apparentées.f

# Rencontre...

## Arcade NKURUNZIZA, médecin gériatre

**Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?**



Prise de fonction en nov. 2017

*J'ai toujours eu une grande passion pour la biologie et les sciences médicales, je voulais devenir médecin, soigner, ... Et au vu de mes résultats scolaires, ma famille m'a encouragé dans ce choix.*

*En mars 2006, j'ai été orienté à la faculté de médecine de l'Université du Burundi.*

*Huit ans plus tard soit en février 2014 j'ai défendu ma thèse de médecine décrochant ainsi le diplôme de Docteur en médecine.*

*J'ai ensuite travaillé deux ans au pays avant d'entrer à l'Université Catholique de Louvain pour un Master de spécialisation en Médecine Transfusionnelle.*

*Arrivé en France, j'ai obtenu le concours pour la procédure d'autorisation d'exercer en gériatrie, édition 2018. Actuellement je prépare la capacité de médecine en gériatrie.*

**Pourquoi avoir choisi la France pour exercer votre métier ?**

*A la quête d'une vie meilleure ; j'aspire à une société construite sur les valeurs de la paix et la liberté, de l'excellence et le mérite. Ces valeurs manquent énormément dans mon pays, le BURUNDI, qui connaît plutôt des guerres cycliques et des discriminations de diverses formes.*

**Quelles sont vos responsabilités au sein du centre Hospitalier du Quesnoy ?**

*Je travaille sous le statut de praticien attaché associé, je suis médecin à l'USLD et médecin coordonnateur à l'EHPAD Les Chênes. Je participe aussi à l'activité du SSR, des soins externes et à la permanence des soins.*

*Je ne suis pas encore inscrit à l'ordre des médecins, j'exerce donc sous la responsabilité du chef de service ou d'un médecin senior.*

**Quels sont vos objectifs ?**

*Actuellement je résume mes projets en ces points :*

- *Contribuer en collaboration avec les autres professionnels au développement continue des activités du centre hospitalier,*
- *Me former continuellement pour avoir plus de connaissances et de compétences en médecine gériatrique.*

**Sonia HERBIN occupe le poste de faisant fonction de Cadre de Santé à la Résidence Vauban depuis le 24 juin dernier.**

**Juin 2019 : Le CH est présent sur les réseaux sociaux !**

Facebook, LinkeDin... un support de communication supplémentaire pour partager de l'information avec les usagers de l'Hôpital et les professionnels quasiment en temps réel, de faire l'écho de campagnes d'information et de sensibilisation autour de thématiques santé et de promouvoir la notoriété de l'établissement.

644 personnes (followers) nous suivent sur la page Facebook.

N'hésitez pas à partager les publications !



# Rencontre...

## Diane DZEING-ELLA, médecin dans le service de Soins de Suite Polyvalents



### **Pouvez-vous vous présenter ? quelle est votre formation ?**

*Je suis Mme DZEING ELLA née ETOUGHE Diane, médecin, de nationalité gabonaise.*

*J'ai fait mes études de médecine générale au Gabon : un cursus de 7 ans, avec 2 premières années d'enseignement théorique, puis théorico-pratique, avec des stages hospitaliers à partir de la 3ème année. Les deux dernières années sont réservées à l'internat. Par la suite, j'ai passé un Diplôme d'études spécialisées en médecine du travail au Sénégal. J'ai exercé comme médecin du travail, dans un service de santé au travail, jusqu'en 2011, année de mon arrivée en France.*

*Entre 2011 et 2017, j'ai dû interrompre l'exercice de la médecine, pour des raisons personnelles.*

*En 2017, j'ai passé un DIU (Diplôme Interuniversitaire) de pratique de médecine générale, puis postulé au Centre Hospitalier du Quesnoy.*

*J'ai donc rejoint le service de médecine polyvalente de l'établissement en mars 2019 pour un poste de médecin FFI, à temps plein, initialement en soins de suites polyvalents. J'exerce sous l'autorité du Dr TONDEUX, Chef de pôle.*

### **Quelles missions vous sont confiées au sein de l'établissement ?**

*Les missions s'articulent autour de la prise en charge des patients admis dans le service, et la participation aux consultations des soins externes.*

### **Avez-vous des projets ou objectifs ?**

*Mes objectifs en cours, obtenir le DU de médecine des personnes âgées et satisfaire aux exigences réglementaires de la pratique médicale en France, afin de pouvoir exercer pleinement la médecine, probablement au Centre Hospitalier le Quesnoy.*

## Nouveau Conseil de Vie Sociale aux Chênes (CVS)

*Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisé par le Décret n°2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, le Conseil de la Vie Sociale est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil.*

**Le Conseil de la Vie Sociale** est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli l'utilisateur. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers.

Depuis l'arrêté relatif à la partition des capacités entre EHPAD et USLD en date du 31 mars 2010, il existait un Conseil de Vie Sociale constitué pour la Résidence Les Chênes en avril 2012.

**Suite aux travaux de réhabilitation réalisés sur le bâtiment Les Chênes, comprenant aujourd'hui un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), la Résidence Les Chênes, et l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD), il a été décidé de constituer un Conseil de Vie Sociale pour les deux structures.**

Ce Conseil de Vie Sociale permettra aux résidents de l'EHPAD Les Chênes et de l'USLD, ainsi qu'à leur famille de s'exprimer sur le fonctionnement des structures, la qualité des prestations et, de façon générale, sur tout ce qui a trait à la vie quotidienne des résidents.

A l'issue des élections qui se sont déroulées le vendredi 28 juin 2019 et conformément aux modalités de désignation, le Conseil de l'EHPAD Les Chênes et de l'USLD comprend un représentant des résidents de l'EHPAD et son suppléant, deux représentants des familles et leurs suppléants, deux représentants du personnel et leurs suppléants et un représentant de l'établissement et son suppléant. La Directrice ou son représentant siège avec voix consultative.

Il est à noter que les résidents de l'USLD ne sont pas représentés, compte tenu de l'absence de candidatures et de leur incapacité à siéger au Conseil de Vie Sociale.

Le mandat des membres du CVS est de 3 ans, renouvelable. Le président a été élu lors de la première réunion le vendredi 13 septembre 2019.

Un règlement intérieur a également été établi par le Conseil dès cette première réunion.

## Mouvements du personnel

### Arrivées - CH du Quesnoy

(Résidence VAUBAN et SSIAD de BAVAY)

Zine El Abidine BAARIR (médecin),

Nancy CAUCHIES (Masseur Kiné),

Audrey CAUCHY (ASHQ),

Elodie CHASTIN (ASHQ),

Guillaume DANGREAU (Agent de

cuisine),

Régine DELPLANQUE (Directrice),

Thomas DORDAIN (IDE),

Lauriane DUFOURT (Psychomotri-

cienne),

Diane Agnès DZEING ELLA (FFI),

Julie FAUCHERE (AS),

Amandine FAVIER (IDE),

Laura FRISON (Diététicienne),

Mélanie GONCALVES (Agent de

cuisine),

Guillaume GRODZISKI (Ergothé-

rapeute),

Jean-Claude HAKIZIMANA (Mé-

decin),

Marc-Antoine HAMRIT (Directeur

délégué),

Laura HUIN (AS),

Pierre JOVENIAUX (Médecin),

Marie-Eve LABALETTE (Coord.

SSIAD Bavay),

Séverine LECLERCQ (ASHQ),

Max LEDUC (ASHQ),

Sébastien PAMART (Ingénieur

qualité),

Magalie PHILIPPE (AMP),

Clément PLANTAIN (AS),

Anaïs PLOUVIER (ASHQ),

Béatrice PLUMART (Adj. Admi-

nistratif),

Chloé POIZOT (IDE),

Aurore RAMEZ (ASHQ).

### Résidence L. BAJART

Adeline AROSE (ASHQ),

Emeline DISLAIRE (ASHQ),

Isis LANCELLE (ASHQ),

Valentin NOIRET (serv. tech.),

Laurence PAYEN (AS),

Mélanie PILARD (ASHQ),

Marie WATREMEZ (IDE).

# Magazine...

## Recette du service cuisine : Cocktail Safari

Pour 6 personnes



- Pulco citron 2,5 cl
- Sucre de canne 2,5 cl
- Sirop d'orange 2,5 cl
- Sirop de menthe 2,5 cl
- Crémant 1 bouteille

Incorporer les sirops délicatement, puis ajouter le sucre de canne et verser dans les flûtes. Verser le crémant.

### Résidence F. NIGHTINGALE

Brenda BARRE (Adj. administratif),

Johanna BOUDIN (AS),

Emilie BRIEM (IDE),

Mylène MALABOEUF (agent de

cuisine),

Geoffrey VAINQUEUR (Serv. Tech).

### Résidence du Pays de Mormal

Chahrazad ADJIR (IDE),

Brenda BARRE (Adj. administratif),

Honorine JACQUIN (ASH).

### Bonne retraite à :

Sylviane ALIZARD,

Marie BERTIN,

Maryse BETHEGNIES,

Jacqueline BLAS,

Marie France CANONNE,

Marie-Pierre CARDON,

Michelle CHAUX,

Fabienne COURCIER,

Dominique DEMADE,

Joséphine DUMONT,

Frédéric DUPOND,

Guy DUSAUTOIR,

Marie-Christine GRAVEZ,

Aïcha HENAUT,

Sylviane HOTTELART,

Sandrine JUMEAUX,

Valérie LEBON,

Isabelle LEFEBVRE,

Patricia LEFEBVRE,

Danièle LERNOULD,

Patricia MAHAUX,

Pierre MASSE,

René PAINDAVOINE,

Marie-Noëlle RUELLE,

Béatrice SEBASTIEN,

Sylvie WILLIAME.

La résidence Léonce Bajart sera présente au Salon de l'Autonomie Intergénérationnel de Cambrai.



## Les médicaments BIOSimilaires

Un biosimilaire est un médicament similaire à un médicament biologique de référence (princeps) en termes d'efficacité, de sécurité et de tolérance.

Les biosimilaires sont des médicaments issus du vivant similaires au médicament de référence.

*Exemple : LANTUS 100UI/ ml stylo de 3ml*

*et son biosimilaire : ABASAGLAR 100UI/ml stylo de 3ml*

Les biomédicaments sont difficiles à fabriquer et peuvent parfois connaître des difficultés d'approvisionnement. Les biosimilaires permettent d'élargir l'offre aux patients et limitent les ruptures de stock.

Les biosimilaires permettent d'obtenir la même qualité à un prix inférieur ce qui participe à l'équilibre de notre système de santé et à sa pérennité.

*source : Laboratoire Boehringer Ingelheim*

**Le conseil de la pharmacie**

Journal d'information des personnels du CH du QUESNOY et des Résidences VAUBAN du QUESNOY, Léonce BAJART de CAUDRY, Florence NIGHTINGALE de SOLESMES et Pays de Mormal de LANDRECIES n°22 - Septembre 2019 - 900 exemplaires

Directeur de publication : Régine DELPLANQUE - Rédacteur en chef : Joëlle Leleu - Comité de rédaction : Christelle CAUCHIES, Valérie CRETTEL, Joachim DELPLANCO, Delphine DE VREESE, Martine FREHAUT, Laurence LETERTRE, Françoise MOURA, Karine RATTE, Valérie RICHEL.

Mise en page et photos : Joëlle LELEU - Impression : Imprimerie Gantier - Dépôt légal : ISSN 2430-9516 CH Le Quesnoy, service communication, 90 rue du 8 mai 1945, 59530 LE QUESNOY - 03.27.14.86.30